

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 24 octobre 2023
Délibération n°2023/082

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-quatre octobre à 18H30, les membres du Conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqués, se sont réunis dans le lieu habituel de ses séances, Salle de la Mairie, sous la présidence de M. Roland DRAVET, Maire.

Étaient présents : MM Damien BLANC, Roland DRAVET, Alain EYNARD-VERRAT, Serge GAUDET, Mme Dominique HAZUCKA, MM Michel LEGER, Vincent MAITRE, Pascal PESSOZ, Mmes Elodie POZIN-ROUX, Anne-Marie ROCHE, M. Franck ROCHE

Était absent : /

Convocation du : 18/10/2023 - Affichage du : 18/10/2023

Nombre officiel de Conseillers : 15

Conseillers en exercice : 11

Conseillers présents : 11/ Conseillers représentés : 0

M. Vincent MAITRE a été élu secrétaire de séance.

COMMUNE DE MONTAGNY
Mairie - 73100
3 NOV. 2023
REGISTRÉ

OBJET : RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DU GROUPE SCOLAIRE

Demandes de subvention auprès de l'État, de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et du Département de la Savoie

Monsieur le Maire rappelle la délibération précédente examinée pour le lancement de la consultation de maîtrise d'œuvre pour l'opération « rénovation énergétique du groupe scolaire » ainsi que la nécessité de lancer ces travaux dans un contexte de recherche d'économie et de préservation de l'environnement.

Lors du Conseil municipal du 29 juin 2023, Monsieur le Maire a présenté l'avant-projet qui a été approuvé.

Monsieur le Maire informe que la Préfecture, par courriel du 09 octobre, a interrogé les collectivités sur leur projet en matière de rénovation des écoles en rappelant que « *la rénovation des bâtiments publics est un levier essentiel de la stratégie du Gouvernement pour respecter les objectifs de baisse de 40 % de la consommation énergétique et d'environ 60 % de baisse des émissions de gaz à effet de serre dans le bâtiment d'ici 2023* ».

Pour financer cette opération, trois demandes de subvention vont être déposées auprès de l'Etat, du Conseil Départemental de la Savoie et du Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes.

L'estimation prévisionnelle de l'opération s'élève à 920 000 € HT :

- Travaux 800 000 € HT
- Maîtrise d'œuvre 90 000 € HT
- Contrôle technique 20 000 € HT
- SPS 10 000 € HT

Après avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents

APPROUVE l'estimation prévisionnelle de l'opération « rénovation énergétique du Groupe scolaire Pierre BÉROUD » pour un montant de 920 000 € HT, soit 1 104 000 € TTC ;

AUTORISE Monsieur le Maire à déposer la candidature de la Commune de MONTAGNY au Plan de restauration des écoles lancé par le Gouvernement.

MANDATE Monsieur le Maire pour le dépôt des dossiers de demandes de subvention auprès des services suivants :

- de l'Etat pour un montant de 276 000 € (30 %)
- du Conseil Départemental de la Savoie pour un montant de 276 000 € (30 %)
- du Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes pour un montant de 184 000 € (20 %)
- Autofinancement de la commune pour un montant de 184 000 € (20 %)

comme indiqué dans le plan de financement ci-joint ;

DEMANDE à l'Etat, à la Région Auvergne-Rhône-Alpes, au Département de la Savoie, l'autorisation de commencer les travaux avant l'attribution de la subvention ;

AUTORISE Monsieur le Maire à entreprendre toutes les démarches nécessaires et à signer tout document afférent à cette opération.

Ainsi fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an ci-dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour extrait certifié conforme,

*Certifié exécutoire compte tenu de la transmission
en Sous-Préfecture d'ALBERTVILLE le - 2 NOV. 2023*

Le Maire,

Roland DRAVET



SOUS-PRÉFECTURE
D'ALBERTVILLE

3 NOV. 2023

RÉCÉPISSÉ

Monsieur le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif Grenoble dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication, par courrier postal (2 place de Verdun 38000 GRENOBLE ou par le biais de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr>.

DEPARTEMENT DE LA SAVOIE
ARRONDISSEMENT D'ALBERTVILLE

MAIRIE DE MONTAGNY

81 rue du Clocher
Chef-lieu

73350 MONTAGNY

Tél. : 04.79.24.50.21

@ : mairie@montagny-tarentaise.com

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DU GROUPE SCOLAIRE PIERRE BÉROUD DE MONTAGNY

Dossier de demande de subvention

Plan de financement

Maîtrise d'œuvre	90 000 € HT
Contrôle technique	20 000 € HT
SPS	10 000 € HT
Travaux	800 000 € HT

Total de l'opération	920 000 € HT
	1 104 000 € TTC

DEMANDES DE SUBVENTION

Etat (30 %)	276 000 €
Département de la Savoie (30 %)	276 000 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes (20 %)	184 000 €
Autofinancement (20 %)	184 000 €

SOUS-PRÉFECTURE
D'ALBERTVILLE

3 NOV. 2023

RÉCÉPISSÉ